L'Abeille de la Nouvelle-Orleans

BUREAUX : rue de Chartres 78. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 8 SEPTEMBRE 1864. Entre Bienville et Conti.

NOUVELLE ORLEANS
JEUDI MATIN, 8 SEPTEMBRE.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par E. Roger & Co, à leurs salles d'encan—Linge fait, chapeaux, bretelles, souliers, brodequins et fourchettes plaquées.

Par McCerren & Landry, à leur salle d'encan, au Masonic Hall—Meubles.

Par Wm P. Vincent, à son magasin d'encan, rue de Chartres, No 16—Bombazine noire, mérinos français, mozambique, toile d'Irlande.

Par R. Scott, à 10 heures, au No 44, rue Vieille Levée—150 caisses sucre, 30 barils whisky, 50 caisses amidon, chandelles, barèges, bière, &c.

Par S. Guinault, à 11 heures, à l'encoignure des rues Craps et Tricou, près des casernes—Une belle vacherie, pour cause de départ.

Par F. F. Trinchard, au No 42 de la rue Gravier—Haricots blancs, beurre, café moulu, sardines, &c.

Par J. P. Boisseau, au coin des rues Magasin et Gravier—Chocolat, café, whisky, sucre, &c.

PROCHAINS ARRIVAGES — Les steamers dont les noms suivent ont été annoncés comme devant être expédiés de New York pour la Nouvelle-Orléans. L'*Emily B. Souder*, le 31 août; le *Fung Shuey*, le 3 du courant, le *Yazoo*, le 7, le *Cromwell* et le *North American*, le 10, et l'*Evening Star* le 17. Le *North American* appartient à la ligne du *Yazoo* et du *Souder*, et est commandé par le capitaine Charles P. Marshman; il est représenté comme un navire neuf et élégant, jaugeant 2000 tonneaux.

PAR VOIE TELEGRAPHIQUE.
(Dépêche transmise à l'Abeille.)

Voici les retours électoraux reçus hier soir jusqu'à 10 heures.

Donaldsonville—Pour la Constitution,		240
Contre do		27
Vote total		267
Thibodeaux—Pour la Constitution,		315
Contre do		67
Napoléonville—Le vote de cette paroisse, l'Assomption, est pour la Constitution		210
Contre do		9
Total		219

M Wells, candidat pour le Congrès, a reçu tous les votes.

Brashear—Vote total de la paroisse St-Mary. Pour la Constitution	101
Contre do	5
Total	106

Circulaire de M Benjamin sur la visite de Jaques et Gilmore à Richmond.

Les journaux du Nord reproduisent d'après les journaux de Richmond une circulaire de M. Benjamin, secrétaire d'Etat du gouvernement confédéré, en date du 25 août, circulaire qui contient l'historique de la mission à Richmond de MM. Jaques et Gilmore, envoyés par M Lincoln pour sonder les dispositions du gouvernement des Etats Confédérés.

M. Benjamin commence par rappeler le manifeste du Congrès Confédéré et semble considérer la mission de Jaques et Gilmore comme une réponse de M Lincoln à la conclusion de ce document. Il reproduit la lettre adressée par le général Grant au général Lee pour demander qu'il soit permis de passer les lignes, et il explique comment le commissaire des échanges Ould les a introduits à Richmond. Suit la lettre adressée par ces messieurs au secrétaire d'Etat pour solliciter une entrevue avec le président Davis, et le compte rendu d'une conférence, dans laquelle M Benjamin a cherché à s'assurer du véritable caractère des émissaires. La circulaire se termine par le récit de l'entrevue des envoyés avec le président Jeff. Davis, que nous reproduisons:

Le président arriva à mon bureau à neuf heures du soir, et le colonel Ould arriva quelques instants après avec MM. Jaques et Gilmore. Le président leur dit qu'il avait appris de moi qu'ils venaient comme messagers de paix de M. Lincoln, qu'en cette qualité ils étaient les bienvenus, que la Confédération n'avait jamais caché son désir d'avoir la paix, et qu'il était prêt à entendre ce qu'ils avaient à dire à ce sujet.

M. Gilmore répondit au président et l'informa qu'ils étaient venus à Richmond sous l'impression que ce gouvernement accepterait la paix sur la base d'une reconstruction de l'Union, de l'abolition de l'esclavage, et d'une amnistie accordée au peuple des Etats comme à des criminels repentants. Pour arriver à l'abolition de l'esclavage, on proposerait un vote général de tout le peuple des deux Confédérations, la majorité du vote ainsi obtenu devant résoudre la question aussi bien que les autres questions en litige. Ces vues furent présentées comme étant celles de M. Lincoln. Le Président répondit que comme ces propositions avaient été précédées par la remarque que le peuple du Nord formait la majorité et que la majorité devait gouverner, l'offre se réduisait à la proposition que les Etats Confédérés eussent à se rendre à discrétion, à admettre qu'ils avaient eu tort depuis le commencement de la lutte, à se soumettre à la merci de leurs ennemis et à avouer qu'ils avaient besoin de pardon pour des crimes qu'ils avaient commis, que l'extermination était préférable à un tel déshonneur.

Il dit que s'ils étaient eux-mêmes assez peu au courant de la forme de leur gouvernement pour faire de telles propositions, M. Lincoln aurait dû savoir en leur exposant ses vues qu'il était hors du pouvoir du gouvernement confédéré d'exercer son action sur les institutions domestiques des divers Etats, chaque Etat ayant une juridiction exclusive sur ce point, encore moins de remettre la décision d'une telle question au vote d'un peuple étranger, que la séparation des Etats était un fait accompli, qu'il n'avait pas d'autorité pour recevoir des propositions pour des négociations excepté en vertu de son titre de Président d'une Confédération indépendante et que c'était sur cette base seulement que des propositions pouvaient lui être faites.

Pendant la conversation, M. Gilmore s'étant servi du mot "rebelles" en faisant allusion aux Etats confédérés et en rendant compte des vues de M Lincoln, s'excusa d'avoir employé ce mot. Le président lui dit de continuer, qu'il ne s'en offensait pas et qu'il désirait qu'on lui répétât aussi exactement que possible le langage de M. Lincoln. La conversation continua quelque temps sur le même sujet et le président se leva pour indiquer que l'entrevue était finie. Ces deux messieurs furent reconduits par le colonel Ould et quittèrent Richmond le lendemain.

Le récit de cette visite de MM Gilmore et Jaques à Richmond a été rendu nécessaire par les publications faites par l'un d'eux ou par tous deux depuis leur retour aux Etats Unis, bien qu'il fût convenu que leur visite serait tenue secrète.

Vous avez, sans doute, vu dans les journaux du Nord le récit d'une autre conférence au sujet de la paix, conférence qui a eu lieu au Canada, vers la même date, entre MM C C Clay et J P Holcombe, citoyens confédérés du caractère le plus élevé, et M Horace Greeley, de New York, agissant avec l'autorisation de M. Lincoln. Il convient de vous informer que MM Clay et Holcombe, bien que jouissant à un degré éminent de la confiance et de l'estime du Président ont fait une assertion très correcte en disant qu'ils n'avaient aucune autorisation de ce gouvernement pour traiter avec celui des Etats Unis sur quelque sujet que ce fût. Nous n'avions pas connaissance de leur conférence avec M Greeley, ni de leur visite projetée à Washington jusqu'à ce que nous ayons vu le fait dans les journaux.

Une confirmation significative de la vérité de l'assertion de MM. Gilmore et Jaques qu'ils venaient comme messagers de M. Lincoln, se trouve dans le fait que les vues de M. Lincoln, telles qu'il les ont exposées au Président, sont exactement conformes au document insultant adressé à "ceux que cela peut concerner" qui a été envoyé par M Lincoln à MM. Clay et Holcombe par son secrétaire particulier, M. Hay, et que ces messieurs ont, avec raison, regardé comme une intimation que M. Lincoln n'était pas disposé à ce que cette guerre cessât tant qu'il serait en son pouvoir de continuer les hostilités.

Je suis, très respectueusement, Votre obéissant serviteur,

J. P. BENJAMIN,
Secrétaire d'Etat.

A l'Honorable JAMES M. MASON, commissaire pour le continent &c. &c., à Paris.

Nouvelles d'Europe.

Le steamer *Edinburgh*, parti de Liverpool le 17 août et de Queenstown le 18, est arrivé à New York le 30, P M. Le *N. York* est arrivé le même jour avec des dates de Southampton jusqu'au 17.

Par voie télégraphique à Queenstown.

Liverpool, 18 août.

Les émeutes de Belfast ont été terribles dans la journée d'hier et ont causé beaucoup de mal aux personnes et aux propriétés.

Aujourd'hui elles se sont apaisées en apparence, les émeutiers étant dominés par la présence d'une force militaire considérable arrivée en ville.

Il n'y a pas d'autres nouvelles.

Le coton est lourd et les cotes sont à peine maintenues.

Londres, 18 août—Les consolidés ont fermé à 89 1/8 à 89 1/4.

Un steamer suspect.

Un magnifique et rapide steamer a visité le Shannon, samedi dernier (13 août). Il s'est rendu à l'île Foynes où il est resté à l'ancre jusqu'au soir. Il a cinglé ensuite vers Tarbert. Pendant qu'il se trouvait mouillé à Foynes, quelques personnes ressemblant à des militaires s'informèrent s'il n'y avait pas un train spécial pour Limerick, et parurent très désappointées en apprenant qu'il n'y en avait pas. On suppose que le navire est un coureur de blocus et l'on rapporte qu'un lieutenant de l'*Alabama* était parmi les personnes qui avaient débarqué à Foynes. Il paraît que le steamer est arrivé pour prendre une immense cargaison d'équipements destinés aux confédérés.

LES CORSAIRES.

La Florida et l'Electric Spark, capture de compagnie—Capture d'un navire de la Californie pour New York.

Par la malle de Brésil nous apprenons que le 28 juillet on reçut à Baya la nouvelle que le corsaire *Florida*, naviguant de concert avec l'*Electric Spark*, avait capturé le navire *Imperial*, en route de Californie pour New York. Il avait à bord $70,000 en espèces et une cargaison de grande valeur. La *Florida* prit les espèces, une partie de la cargaison et l'équipage, et mit le feu au navire. L'*Imperial* et sa cargaison étaient estimés à £30,000.

La *Florida* a été hélée le 17 juillet par 36 18 de latitude nord et par 31 58 de longitude ouest, par un navire qui est arrivé à Liverpool.

Expérience importante.

La *London Army and Navy Gazette* dit qu'une importante expérience va être faite à Shoeburyness. On doit tirer sur le *Warrior* d'une distance de 2,000 yardes, avec un canon Armstrong de 600, chargé d'un boulet d'acier.

Le gouvernement espagnol a promulgué des ordres nouveaux pour empêcher qu'on ne tire sur les navires qui passent devant la forteresse de Tarifa.

Un incendie terrible a éclaté le lundi, 15 août, à Limoges, France. Il a été étouffé seulement le 16, après qu'il eut réduit en cendres de 120 à 130 maisons.

Le résultat des élections générales en Belgique a été un sujet de congratulation pour les journaux parisiens de toutes nuances libérales.

Question Danoise.

Suivant les conditions de l'armistice tous les officiers Danois, prisonniers de guerre, doivent être immédiatement échangés.

La *Gazette de Spencer* annonce que le roi de Prusse a ordonné l'érection d'une colonne pour perpétuer le souvenir de la campagne de Schleswig. Elle sera construite avec les canons et les fusils pris aux Danois et qui seront fondus.

Le roi d'Espagne et Napoléon.

VICTOR-EMMANUEL EN MESINTELLIGENCE AVEC TOUS LES DEUX.

(Correspondance du *London Times* du 15 août.)

Du corps diplomatique invité à venir visiter le roi d'Espagne à Versailles, il y aura au moins un membre absent, et ce membre est le représentant du roi Victor Emmanuel.

M Nigra se propose de partir ce jour-là pour la Suisse, afin d'y voir le prince Humbert qui y arrivera à peu près dans le même temps; mais cela n'est qu'un prétexte.

La cause réelle est le refus du ministre du roi d'Italie de se présenter au consort de la reine d'Espagne qui persiste à ne pas vouloir reconnaître son royal maître. Il y a bien un chargé d'affaires à Madrid, mais il n'est reçu qu'en qualité de représentant du roi de Sardaigne, et à la même cour se trouve encore accrédité l'ambassadeur de François II, roi des Deux Siciles, nonobstant l'absorption de Naples et de la Sicile dans le royaume d'Italie. M. Nigra ne retournera pas à Paris avant que don Francisco d'Assises ne soit retourné en Espagne, et il est très douteux que le prince Humbert assiste au baptême de son neveu, le fils du prince Napoléon.

Paris, le 17 août.

Le roi d'Espagne est arrivé à St-Cloud hier au soir. L'empereur est allé attendre Sa Majesté à l'entrée du parc. Il y a eu ensuite grande réception.

EDITION D'HIER SOIR.

Par Télégraphe.

Nouvelles plus récentes
PAR LA VOIE DU SUD.

Evacuation d'Atlanta par l'armée de Hood—Occupation de la ville par Sherman—Nouvelles de Richmond

Morganza, septembre.

Au major général Canby.

Le capitaine Foster envoie l'extra suivant avec ses compliments. Atlanta est à nous sans aucun doute.

W K LAWLER, brigadier général.

Extrait de l'extra du Woodville du 5 septembre

Macon, Georgie, 3 septembre—Des personnes arrivées du front rapportent que nos pertes mercredi atteindront probablement 600. Jeudi l'ennemi a fait quatre assauts sur nos lignes et fortes colonnes et chaque fois a été repoussé avec un grand carnage.

Ils se sont alors concentrés sur le front de Gowan et ont rompu nos lignes. Notre retraite est alors devenue nécessaire et a été effectuée jeudi soir. Des prisonniers rapportent qu'il n'y avait que quatre corps yankees engagés. Ils ont toujours une attitude menaçante et ils gardent leurs communications. Il n'y a aucune information sûre à propos des opérations d'hier et de la position de Hood.

Macon, 3 septembre—Pendant les deux derniers jours la ville a été pleine de folles rumeurs. Les communications par le chemin de fer avec le rapporteur de la presse à Atlanta sont rapportées interrompues.

Le résultat de l'action de jeudi est que Hardee, ayant affaire à des forces écrasantes s'est retiré à la Station Lovejoy, pendant que Lee, par ordre de Hood, se retirait vers Atlanta, laissant le chemin de fer au pouvoir de l'ennemi.

On sait maintenant que six corps de l'armée de Sherman ont été jetés sur le chemin de fer. Il n'y avait pour leur résister que les corps de Hardee et de Lee. Les pertes des deux côtés ont été considérables, mais comme les yankees attaquaient des retranchements on suppose qu'ils ont plus souffert que nous. On ne peut avoir de détails certains.

Une collision a eu lieu hier sur le chemin de Macon près de Barnesville, il y a eu 20 personnes tuées et les trains ont été brisés.

Richmond, 2 septembre—Une dépêche officielle dit que l'ennemi s'est retiré du chemin de fer de Memphis et de Charleston. Les troupes sont supposées devoir aller dans la Virginie du Nord.

Richmond, septembre—La *Gazette* de Baltimore dit qu'une dépêche de Nashville datée de mardi, dit que 1,500 hommes de cavalerie de Wheeler sont entrés à Lebanon ce même jour. Ils ont capturé le général Mulligan et 30 soldats.

Les forces de Wheeler de 6000 à 8000 hommes de cavalerie étaient près de McMinnville, marchant sur Murfreesboro.

Il y a une grande excitation à Nashville, produite par la crainte que la ville soit attaquée.

Richmond, 4 septembre—La dépêche officielle qui suit a été reçue de Hood, à la date du 3 septembre.

L'ennemi s'est logé au delà de la rivière Flint près de Jonesboro.

Nous l'avons attaqué en cet endroit dans la soirée du 31, avec deux corps, mais n'avons pu le chasser. Cet échec a rendu nécessaire l'évacuation d'Atlanta, ce qui a eu lieu dans la nuit du 1er.

Notre perte a été faible.

Dans la soirée du 1er septembre le corps de Hardee en position à Jonesboro a été attaqué par des forces supérieures, et ayant été pris en flanc a été forcé de se retirer pendant la nuit avec une perte de 800 hommes. Les prisonniers de l'ennemi disent que ses pertes sont très lourdes.

Macon, Gie., 4 septembre — Il n'y a plus de doutes sur la prise d'Atlanta. La ville a été évacuée jeudi matin et l'ennemi l'a occupée vendredi matin à onze heures.

Le général Hood a détruit ses munitions et brûlé ses provisions. Il s'est ensuite retiré sur le chemin McDonough et n'a laissé d'Atlanta que des ruines couvertes de sang.

Hier, toute notre armée était concentrée à la Station Lovejoy sur le chemin de fer de Macon et de l'Ouest.

Le bruit court que l'ennemi se replie de ce point sur Atlanta.

Dans le combat de jeudi, à Jonesboro, le gén Govan, le 6e et une partie du 2e régiment de l'Arkansas ont été faits prisonniers.

Nous avons perdu 6 pièces et en avons pris 6.

Lovejoy, 4 sept—L'armée est en ligne de bataille, elle confronte l'avant-garde de Sherman qui s'avance sur ce point. Les convois ont été sauvés et sont ici.

Les fédéraux sont entrés dans Atlanta en colonnes, vendredi matin, à 9 heures, par le chemin de Peach Tree. Il y ont laissé une garnison et un commandant de poste, puis sont partis pour aller rejoindre le gros de l'armée.

Le plus grand calme et un ordre parfait règnent dans la ville. Les citoyens qui y sont restés ne sont point molestés.

Les lignes sont comparativement tranquilles ce matin.

L'élection.

DEPECHE TELEGRAPHIQUE
Transmise à l'*Abeille*

Port Hudson, 6 septembre.

La commission donne le résultat suivant de l'élection: 159 voix pour la Constitution et 5 contre. Le nombre des voix est de 212.

Donaldsonville, 6 septembre — Le vote jusqu'à présent est de 39 pour et 0 contre la Constitution. Il y aura d'autres rapports demain.

Bonnet Carré, 6 septembre — Neuf voix pour la Constitution.

ARRIVEE DU STEAMER *CONTINENTAL*.

Le steamer transport des Etats-Unis *Continental*, capitaine Geo. Sumner, parti de New York le 30 août est arrivé cette nuit. Il nous a apporté des journaux de New York du 30.

Le *Continental* a été retenu devant Sand Key pendant trois heures pour le débarquement des malles. Il y a très peu de fièvre jaune à cet endroit.

ARRIVEE DU STEAMER *MELVILLE*.

Une dépêche de la quarantaine nous annonce que le steamer *Melville*, parti de New York le 31 août, est arrivé à la quarantaine ce matin à six heures et demie.

Perte du steamer Platte Valley.
(Dépêche au *N O Times*)

Baton Rouge, 6 septembre—Par un arrivage de Memphis, nous recevons la nouvelle que le bateau à vapeur Platte Valley de la ligne des paquebots entre Memphis et St Louis, chargé d'un grosfret, a rencontré un chicot et a sombré dans 4 pieds d'eau, à 20 milles au-dessus de Caire le 31 août. Nous n'avons pas d'autres détails.

BLOCUS DE LA COTE MEXICAINE—Par l'arrivée du steamer des Etats-Unis *Circassian*, qui a quitté tout dernièrement les parages du Rio Grande, nous apprenons que la flotte française bloque fortement les côtes mexicaines vers ce point et que cette flotte ne compte pas moins de 70 navires de tout rang.

Marchés de New York.

New York 30 août—L'or est irrégulier et plus bas. Il a ouvert à 236, a baissé à 231 1/2, monté à 234, baissé à 232 3/4, monté à 235, baissé à 234 5/8 et fermé à 234 3/4 à 235.

Les sterling sont irréguliers à 108 à 108 3/4 pour de l'or. Le coton est lourd en baisse de 5 cents à $1 80.

La farine est en baisse de 30 à 50 cents à $9 75 à $9 90 pour la qualité extra de l'Etat.

Convention de Chicago.

Discours du président Seymour—Programme adopté.

(Séance du second jour, 30 août)

La Convention se réunit sous la présidence temporaire du gouverneur Bigler.

L'honorable Amos Kendall, de la part de la Convention unioniste conservatrice transmet le procès verbal des délibérations et résolutions de ce corps: leur conclusion est toute favorable à McClellan.

La lecture de ces résolutions a été accueillie par des acclamations répétées, et surtout la résolution nommant le général McClellan pour candidat à la présidence.

Le même enthousiasme s'est produit quand le comité organisateur, par la voix d'un de ses membres, a recommandé le gouverneur Horatio Seymour pour la présidence permanente de la Convention.

En prenant place au fauteuil le gouverneur Seymour a prononcé le discours suivant:

Messieurs de la Convention—Je ne puis prévoir les résolutions ni les choix de cette convention, mais je puis dire que chacun de ses membres aime l'Union, désire la paix et soutiendra la liberté constitutionnelle. Je sais que la plus grande importance s'attache à tout ce que vous ferez. Je sais qu'il est d'une importance vitale que vous choisissiez pour votre candidat un homme qui ait la confiance du peuple américain; mais en dehors des programmes et des candidats il y a d'autres considérations qui ont une signification encore plus grande. Ce sont les raisons pour lesquelles il faut rétablir au pouvoir le parti démocrate. Le parti démocrate restaurera l'Union parce qu'il aime l'Union. Il ramènera la paix parce qu'il aime la paix. Il rendra la liberté au pays parce qu'il aime la liberté. Il abattra la tyrannie parce qu'il hait l'ignoble tyrannie qui dégrade actuellement le peuple américain.

Il y a quatre ans une convention s'est réunie dans cette ville, alors que notre pays était paisible, prospère et uni. Ses délégués n'avaient pas l'intention de détruire notre gouvernement pour nous écraser de dettes, ou arroser notre pays de sang, mais ils étaient animés d'une telle intolérance, avaient eu d'une telle ignorance de l'esprit de nos institutions, du caractère de notre peuple, et de l'état de notre pays, qu'ils devaient se laisser aller à leurs passions et c'est ce qu'ils se décidèrent à faire.

Ils ne voulurent pas écouter les avertissements de nos pères et ils ne s'arrêtèrent pas à cette considération que l'intervention amène la lutte. Leurs passions ont produit leurs résultats naturels. Ils ont été forcés de rejeter toutes les mesures de compromis. Pas à pas ils ont avancé vers un résultat qu'au début ils eussent repoussé avec horreur, et maintenant, même, que la guerre a désolé notre pays, a écrasé le travail d'un lourd fardeau, que la banqueroute et la ruine nous menacent, ils ne veulent consentir à restaurer l'Union qu'à des conditions étrangères à notre Constitution.

Ils ne veulent pas laisser s'arrêter l'effusion du sang même pour une courte période de temps, pour voir si la charité chrétienne, ou la sagesse des hommes d'Etat ne pourrait trouver un moyen de sauver notre pays. Bien plus, ils ne veulent écouter aucune proposition de paix qui n'offre pas ce que le gouvernement n'a pas le droit de demander. La conduite de l'administration, par ses proclamations, et par le déploiement de haine et de passion, a mis sur sa route des obstacles qu'elle ne peut surmonter. Elle a entravé sa propre liberté d'action par des violations de la Constitution. Ou ne peut dire que l'échec de sa politique soit dû au manque de courage ou de dévouement de la part de nos armées.

Jamais dans l'histoire du monde des soldats n'ont donné leur vie plus volontiers que ne l'ont fait les armées qui ont lutté pour le drapeau de notre Union dans les Etats du Sud. Le monde reconnaîtra qu'ils ne l'ont fait que pour que des armées peuvent faire pour assurer les fruits de leurs victoires.

Aujourd'hui la paix eût pu exister dans notre pays. Mais pendant que nos soldats ont lutté avec acharnement pour porter nos bannières au sud jusqu'au golfe du Mexique, maintenant, même, leur gouvernement décide dans l'état d'un cabinet (Honteusement) que le mécontentement et l'esprit de rébellion ont fait leur chemin au nord jusqu'aux rivages des grands lacs.

Le droit garanti par la Constitution, qu'a le peuple de porter des armes a été foulé aux pieds jusqu'aux frontières du Canada, mais tous vous n'en voulons pas, de la part de la liberté, tout en observant la liberté auguste. Cette administration ne peut pas sauver l'Union. Elle ne cherche à ce qu'elle ait mis le peuple dans la nécessité de gouverner ses droits. Et si elle le pouvait, par cet état, que le peuple a fait de sa propre abdication.

Ceux qui sont au pouvoir sont maintenant, pour remédier, le sang et l'argent de notre peuple, ne veulent pas surmonter leurs passions au bien public. Ce n'est pas l'ambition militaire qui tient cette Union séparée. Si nous trouvons contre les pouvoirs qui ont arrêté l'arbitrage, voulez-vous avoir de le cas qu'ils ne veulent pas, ils respecteront ce qu'ils pourront, l'inviolabilité du foyer et des personnes serait respectée, et la magistrature de leurs droits, l'époque de nouveau les lois du pays. Qu'on n'accuse pas nos soldats de la ruine de notre pays. Elle n'est due qu'à leurs gouvernants et à leur ambition. Dans nos rangs, les hommes ne contenteront que l'unité représentant l'expression d'un sentiment de haine envers le peuple du Sud. Plus que tous ses autres hommes ils apprécient les bienfaits de la paix et les vertus du pardon, de la douceur et de la charité, tandis que beaucoup de gens qui restent chez eux poussent au carnage et veulent que on fasse pas de quartier.

Les bigoterie des fanatiques et les intrigues des chercheurs de places ont écrit les plus pages sanglantes de l'histoire des trois années qui viennent de s'écouler. C'est un soldat reçu chaque Notre Sauveur a fait entendre sa voix. Le sang qui était répandu sur la croix, pendant les prêtres et les pharisiens se moquaient de ses souffrances, un soldat eut à l'aspect de sa divinité quand il l'entendit faire une prière pour le pardon des auteurs de ses souffrances.

L'administration ne peut sauver cette Union. Nous le pouvons. M. Lincoln le plus souvent que l'Union beaucoup de choses. Nous mettons l'Union avant tout. Il prend que la proclamation a plus de valeur que la vie. Nous pensons que le sang du peuple est plus précieux que les édits du président. Il n'y a pas d'obstacles sur notre chemin vers l'Union et la paix. Nous n'imposons pas de conditions à la restauration de l'Union. Nous ne sommes étouffés à aucune haine, à aucun préjugé, à aucune passion. Nous désirons des relations fraternelles avec le peuple du Sud. Nous demandons pour nous, ce que nous demandons pour eux—la reconnaissance entière des droits des Etats.

Nous voulons que chaque Etat soit entièrement libre d'une justice égale. A l'égard des hommes, c'est aux hommes de décider avec lequel des deux partis que divisent notre peuple, ils veulent marcher. S'ils veulent l'Union ils marcheront avec le parti qui toujours aimé et respecté cette Union. S'ils veulent la paix ils marcheront avec ceux qui ont cherché à détourner cette guerre et qui cherchent maintenant à restaurer le bon vouloir et l'harmonie dans toutes les relations de notre pays. S'ils tiennent à leurs droits personnels, à l'inviolabilité de leurs foyers, ils marcheront avec ceux qui ont résisté aux arrestations arbitraires, à la législation despotique et au renversement de la justice.

D'un autre côté, ils veulent continuer la politique actuelle du gouvernement et l'état présent des affaires, qu'ils marchent avec ce parti qui a amené notre pays dans l'état où il est, et il y a beaucoup de gens honnêtes qui se laisseront entraîner à le faire par leurs passions et leurs préjugés. Notre pays fourmille de chercheurs de places qui s'attacheront d'une étreinte mortelle au pouvoir et au pillage, mais et cela dépend de notre résolution, le parti qui, depuis son avènement au pouvoir a fait de l'histoire de ce pays un terrible cauchemar, sera renversé. Il y a quatre ans il a pris naissance à cet endroit, faisons en sorte qu'il meure là où il est né. Nous désirons l'Union et la paix, l'administration nous refuse l'Union et la paix, car elle demande des conditions et un prix qui, elle le sait bien, prolongeront la guerre et la guerre indûment prolongée deviendra la désunion. Une sage politique peut maintenant amener cette guerre à fin aux conditions émises solennellement par le gouvernement au début de la lutte.

Dans la lutte politique où nous sommes engagés nous ne cherchons pas des avantages de parti, nous luttons pour les droits de ceux qui appartiennent à tous les partis. Nous voulons que la liberté de la parole soit maintenue pour eux, quand même ils en useraient pour nous dénoncer. Nous voulons que les droits de la conscience soient respectés, bien qu'un sentiment erroné du devoir puisse changer les temples de la religion en théâtres pour des dénonciations de parti. Nous voulons que les droits domestiques et l'inviolabilité du foyer soient respectés par ceux qui sont au pouvoir quelles que soient les vues politiques de ceux qui sont sous leur toit.

Quand le parti démocrate aura gagné le pouvoir, nous insisterons encore davantage sur ce sujet. Nous avons supporté beaucoup de choses, parce que ceux qui sont maintenant chargés de la conduite des affaires publiques connaissent bien peu les principes de notre gouvernement. Nous ne voulions pas faire une opposition, factieuse même en apparence, mais quand nous aurons le pouvoir, le fonctionnaire qui violera un seul principe de loi, un seul droit de l'homme le plus humble de notre pays, sera puni avec toute la rigueur de la loi, qu'il soit assis sur le fauteuil présidentiel ou qu'il occupe un des plus bas emplois de notre gouvernement.

Nous avons eu dans cette enceinte une preuve touchante et significative de la folie de cette administration, qui s'est aliéné l'appui de ceux sur lesquels elle comptait principalement au début de la rébellion. Alors l'espoir de nos gouvernants, leur sûreté personnelle elle-même dépendaient des nobles citoyens des Etats frontières qui, dans les circonstances les plus pénibles ont brisé leurs liens de famille et leurs anciennes relations pour soutenir le drapeau du pays. Un grand nombre de ces hommes sont maintenant membres de cette convention. Ils portent sur leurs traits et manifestent dans leur présence les sentiments généreux et élevés qui les animent, et cependant ils ont été atteints par le sentiment d'injustice et d'ingratitude des hommes vils et méprisables qui les ont insultés et ruinés, eux et leurs familles, et ont foulé aux pieds leurs droits par une législation dictée par l'esprit de vengeance, et par l'agence de subordonnés misérables et malhonnêtes.

Messieurs, je compte que notre présence ici sera caractérisée par l'harmonie. Je crois sincèrement que la grandeur de l'occasion nous inspirera. Selon toutes les probabilités la destinée future du pays dépend de notre action. Que cette considération nous donne l'esprit d'harmonie. Dieu de nos pères, bénis nous, élève-nous au-dessus des considérations personnelles; pénètre nous d'une juste idée de la haute responsabilité qui pèse sur nous et rends à notre pays son union, sa paix et sa liberté."

D'enthousiastes applaudissements et de longs hurrahs ont accueilli ce discours.

Le comité sur la vérification des pouvoirs s'est prononcé contre l'admission des délégués de la Louisiane.

Séance de l'après-midi.

M. Guthrie présente les résolutions suivantes au nom du comité:

Résolu que dans l'avenir comme dans le passé nous adhérons avec une fidélité inébranlable à l'Union, sous la Constitution, comme le seul fondement solide de notre force, de notre sécurité et de notre bonheur comme peuple, et comme un édifice politique également favorable au bien être et à la prospérité de tous les Etats au Nord et au Sud.

Résolu que cette Convention déclare explicitement, comme le sentiment du peuple américain, qu'après quatre années d'insuccès dans l'œuvre de la reconstruction de l'Union par les moyens de guerre, pendant lesquelles, sous prétexte de nécessité militaire ou de pouvoir militaire, la Constitution elle-même a été mise de côté, et la liberté publique et le droit privé ont été foulés aux pieds, et la prospérité matérielle du pays essentiellement lésée, la justice, l'humanité, la liberté et l'intérêt public demandent que des efforts immédiats soient faits pour amener une cessation d'hostilités, en vue d'une convention de tous les Etats ou d'autres moyens pacifiques, à l'effet de restaurer la paix le plus tôt possible, sur la base de l'Union fédérale de tous les Etats.

Résolu que l'intervention directe de l'autorité militaire des Etats Unis dans les récentes élections du Kentucky, du Maryland, du Missouri et du Delaware, est une violation honteuse de la Constitution et que le renouvellement de pareils actes dans l'élection prochaine sera regardé comme révolutionnaire et que nous y résisterons par tous les moyens qui sont en notre pouvoir.

Résolu que le but et l'objet du parti démocrate sont de préserver intacte l'Union fédérale et les droits des Etats, et il déclare qu'il considère l'usurpation administrative de pouvoirs extraordinaires et dangereux, non accordé par la Constitution, la subversion de la loi civile et militaire dans les Etats non révoltés, les arrestations arbitraires, l'emprisonnement, le jugement et la condamnation de citoyens américains dans les Etats où la loi civile existe dans toute sa force, la suppression de la liberté de la presse et de la parole, le refus du droit d'asile, le mépris avoué des droits d'Etat, l'emploi de serments d'une formule extraordinaire, avec l'interdiction du port d'armes pour le peuple, comme des moyens calculés pour empêcher la restauration d'un gouvernement ayant sa source dans le consentement des gouvernés.

Résolu que l'insouciance honteuse de l'administration pour son devoir envers les citoyens qui sont depuis longtemps prisonniers de guerre et dans un état de souffrance, mérite la sévère réprobation du public et de la plus commune humanité.

Résolu que la sympathie du parti démocrate, est cordialement et largement due aux soldats de notre armée qui sont et ont été en campagne sous le drapeau de notre pays et qu'ils doivent recevoir tous les soins et égards, et toute la protection et la bienveillance qu'ils ont si bien et si noblement mérités comme braves soldats de la république".

M. Long de l'Ohio, ayant obtenu la parole, offre un amendement. Il dénonce la plate-forme parce qu'elle ne reconnaît pas les principes de 98 et 99 et parce qu'elle omet la résolution présentée par lui à l'effet d'obtenir du président Lincoln l'atermoiement du tirage. Il se livre à une longue Philippique contre McClellan et engage la convention à nommer un autre candidat. Ce discours produit une longue confusion.

M S S Cox pose la question préalable et malgré l'opposition de M Long les résolutions sont adoptées à l'unanimité.

La Convention procède à la nomination des candidats.

M John P Stockton, de New Jersey, au nom de la délégation de cet Etat nomme le général George B McClellan.

M Cox, de l'Ohio, au nom d'une portion de la délégation de cet Etat, seconde la motion.

M Saulsbury, du Delaware, nomme le gouverneur Powell du Kentucky. M Powell remercie et refuse cet honneur.

M Stewart, au nom de la délégation de l'Ohio nomme Thomas H Seymour, du Connecticut.

M Wickliffe, au nom d'une portion de la délégation du Kentucky, nomme Franklin Pierce.

M Harris, du Maryland, seconde la nomination de Thos. H Seymour et parle des services qu'il a rendus au parti et de ses capacités.

"Un homme nommé ici est un tyran, dit-il. (Acclamations et sifflets). C'est lui qui a le premier initié la politique par laquelle vos droits et vos libertés ont été foulés aux pieds. Cet homme est George McClellan—(Confusion). Le Maryland qui a tant souffert de ses actes, ne se soumettra pas à sa nomination en silence. Des outrages doivent être connus.

Cette Convention est un jury pour que le peuple puisse examiner les mérites des hommes publics dont les noms peuvent être présentés pour contenir le grand parti démocrate. Le général McClellan; je le rejette, est un tyran (Grande confusion). Je suis ici pour l'accuser.

Un délégué demande que Harris soit rappelé à l'ordre.

Le président refuse et espère qu'aucun démocrate ne s'opposera à ce que la liberté de la parole s'exerce pleinement.

Après une longue interruption et beaucoup de bruit, M. Harris continue et disant que McClellan était l'assassin des droits d'Etat, l'usurpateur des libertés publiques, et que s'il était nommé il serait battu partout comme il fut battu à Antietam.

Le général est défendu par le général Morgan de l'Ohio.

M. Caton, du Connecticut, fait un grand éloge de Thos. H. Seymour, mais il a dit qu'on retire son nom sans son désir et sans la demande de la délégation du Connecticut.

Le nom de M Powell est retiré ainsi que celui de M. Pierce. M. McNiel, de l'Illinois, au nom d'une portion de la délégation de cet Etat, portion qu'il croit être la majorité, propose la nomination d'Horatio Seymour.

M. Long, de l'Ohio, prend la parole pour s'opposer à la nomination de McClellan. Il dit que Lincoln s'a été coupable d'immixtion indue dans la liberté de la parole, la liberté électorale, coupable d'avoir fait des arrestations arbitraires, et dans vos résolutions, vous le traduisez devant le peuple de ce pays pour ces actes de tyrannie, et vous proposez la nomination d'un homme qui est même allé plus loin que Lincoln dans l'exécution de ces mesures tyranniques contre les privilèges sacrés et les droits du peuple. McClellan est coupable d'avoir fait arrêter la Législature d'un Etat souverain. Il a suspendu le writ d'*habeas corpus*, et a aidé à la mise en vigueur de l'odieuse proclamation d'émancipation de Lincoln. Il a été l'instrument docile d'une administration corrompue et tyrannique et pendant qu'il avait le pouvoir militaire il a fait tout ce qu'il a pu pour dépouiller de leurs plus chères libertés les hommes libres d'Amérique.

Voulez-vous donc en faire un porte-drapeau démocratique? J'espère que non.

M. Long adjure la convention de ne pas nommer McClellan. Presque tout autre homme qui se dirait démocrate lui conviendrait et conviendrait au nord-ouest. Bien que notre plateforme soit faible en beaucoup de points, nous la soutiendrons de tout notre pouvoir, mais on ne doit pas ajouter à sa faiblesse en nommant cet homme.

Les partisans de McClellan disent que les débats n'ont fait aucun mal à leur candidat et se disent sûr de l'emporter demain.

CHRONIQUE LOCALE.

MORTALITÉ—Le Bureau de Santé annonce, dans son rapport officiel publié ce matin, qu'il y a eu 180 décès dans les limites de la Nouvelle-Orléans, du 29 août au 4 septembre, inclusivement.

Les maladies qui ont fait le plus de victimes sont: la consomption, 16, la diarrhée chronique, 13; les convulsions (enfants) 13, la dyssenterie, 7, la fièvre typhoïde, 7, la petite vérole, 1.

Ages—Au-dessous de 1 an, 21; de 1 à 2 ans, 17, de 2 à 5 ans, 22; de 5 à 10 ans, 13, de 10 à 15 ans, 9, de 15 à 20 ans, 13, de 20 à 25 ans, 11, de 25 à 30 ans, 9, de 30 à 40 ans, 17, de 40 à 50 ans, 16, de 50 à 60 ans, 12; de 60 à 70 ans, 5; de 70 à 80 ans, 1, de 80 à 90 ans, 2, de 90 à 100 ans 1, non déclarés, 63.

Nationalité—Autriche, 1, Danemark, 1, Angleterre, 5, France, 4, Allemagne, 9, Irlande, 19, Ecosse, 1, Suède, 1, Etats Unis, 76, non déclarés, 63.

Il est mort 144 blancs, 27 nègres et 9 mulâtres.

FEUILLETON.

LE DUC DE CARLEPONT,
PAR AMEDEE ACHARD.

XIV

Un fantôme de son passé venait-il de lui apparaître si bien déguisé que son cœur ni ses yeux ne le pouvaient reconnaître? Une chose surtout étonnait le duc, c'est que cette étrangère ne se fût pas nommée. Elle devait pourtant cette politesse aux bonnes grâces de l'hospitalité reçue. Mais ce nom qu'elle ne disait pas ne pouvait-il pas être l'étincelle qui ferait jaillir la clarté dans ses souvenirs? La personne, qui se tenait droite et blanche devant lui, avait le visage fatigué. On la devinait plus jeune qu'elle ne le paraissait. Elle avait comme un voile de tristesse répandu sur les traits, la bouche sérieuse et comme habituée aux longs silences, les yeux extraordinairement beaux.

—Voilà des yeux que je n'aurais jamais oubliés s'ils s'étaient un jour arrêtés sur moi, pensa de nouveau M de Carlepont.

La Bigorne venait de prendre un chandelier sur la table.

Ça, dit-elle d'une voix radoucie, les enfants ont besoin de sommeil.

La petite fille, qui était toujours sur les genoux d'Henri, se laissa glisser par terre.

—Tu entends, reprit-elle en se frottant les yeux, notre château s'appelle le château de La Moriaie.

—Et Mme de La Moriaie vous remercie, Monsieur le duc, dit à voix basse l'étrangère.

Ce nom, qui venait en quelque sorte de lui être arraché, ne réveilla aucun écho dans la mémoire de M. de Carlepont.

—Il est clair cependant qu'elle me connaît, pensa-t-il de nouveau, tandis que Mme de la Moriaie s'inclinait devant lui.

Au point du jour le duc poussa les volets de sa fenêtre. Une lumière brillante faisait étinceler la neige; plus de vent, la brume s'était dissipée. Quand un oiseau partait du milieu des buissons, le battement de ses ailes secouait parmi les branches une poussière de givre qui rayonnait aux premières clartés du matin. Les lourds sabots des pâtres et des ouvriers sonnaient sur la route durcie. Tandis que M. de Carlepont s'habillait, il crut entendre un bruit confus de voix dans la pièce commune; il se hâta et trouva la Bigorne qui versait du lait chaud dans des tasses.

—Voilà pour Mme de La Moriaie et sa fille, dit elle, on dirait que le feu est à la maison.... Il y a plus d'une heure déjà qu'elle est deboût et qu'elle presse le cocher.... regardez.

Le geste brusque de la Bigorne fit voir à M. de Carlepont Noël et le cocher qui tiraient de l'écurie les chevaux reposés par une nuit paisible. L'un d'eux boitait encore légèrement. En ce moment, Mme de la Moriaie parut, tenant par la main sa petite fille en costume de voyage. Déjà ! fit le duc.

Un sourire contraint éclaira le visage de l'étrangère, sans lui rien faire perdre de son caractère d'austérité.

—Je craindrais de vous déranger plus longtemps, Monsieur, répliqua-t-elle.

M. de Carlepont, qui cherchait une explication, poussa une chaise auprès de la petite fille qui déjà convoitait du regard la tasse de lait fumant et la galette servies par la Bigorne.—Avant que sa mère pût la retenir, l'enfant s'était assise et rompait un gros morceau de galette qu'elle mordait à belles dents. Mme de la Moriaie réprima difficilement un mouvement de colère.

—Allons! c'est de la haine! pensa le duc, mais continuant avec l'aimable insistance d'un homme du monde, et les yeux fixés sur sa voisine:

—Ne me ferez vous pas l'honneur d'accepter ce modeste déjeûner? reprit-il. La Bigorne est justement fière du lait que lui donnent ses vaches, et elle assure que personne, à vingt lieues à la ronde, ne pétrit de meilleure galette.

—Elle a raison, c'est bon comme tout, dit l'enfant qui mangeait toujours et qui poussa sa part de sa galette vers sa mère.

Mme de la Moriaie avança la main, puis comme vaincue par un sentiment dont elle n'était pas maîtresse, la laissa retomber.

—Merci, dit-elle alors, je n'ai pas faim.

La Bigorne fronça le sourcil, M. de Carlepont se souvint des Arabes qui ne veulent pas rompre le pain et goûter le sel sous la tente de leur ennemi. Henri saisit tout à coup. D'un seul bond, la petite fille se jeta dans ses bras.

—Madame les chevaux sont attelés, dit Noël qui parut sur le seuil.

—Et l'on d'eux boite encore, reprit le duc, on aurait pu dépêcher quelqu'un à la ville voisine......

—C'est inutile, Monsieur; ceux-ci nous mèneront bien jusqu'au prochain relai...... je suis attendue et n'ai plus une heure à perdre.

M. de Carlepont s'inclina; Mme de la Moriaie sortit plus vite que la politesse ne le permettait et posa le pied sur la neige. Noël venait d'ouvrir la portière. Le duc la suivait tête nue, la Bigorne grondait tout bas. Henri regardait en jetant cette compagne qui semblait quitter la maison à regret.

—Tu viendras nous voir au printemps dit celle-ci, il y a des fleurs partout...... Tu demanderas Léopoldine...... Léopoldine, c'est moi.

—Prenez garde...... ce petit homme est capable de s'en souvenir, Madame, poursuivit M de Carlepont.

L'interpellation était trop directe pour que Mme de la Moriaie pût se renfermer dans le silence. Sa bouche s'ouvrit avec un visible effort.

—Un enfant sera toujours le bienvenu, dit-elle.

Elle enleva Léopoldine dans ses bras, l'assit à côté d'elle et fit signe au cocher de pousser les chevaux. La voiture s'ébranla. Comme elle sortait de l'enclos, une petite main parut hors de la portière, agitant un mouchoir et disparut presque aussitôt.

On aurait dit qu'une force invisible l'avait arrêtée dans son mouvement.

Que lui ai-je donc fait! pensa le duc.

La Bigorne n'avait pas l'air content: d'un côté, on avait tout donné de bon cœur, de l'autre on avait accepté du bout des doigts et mangé du bout des lèvres.

Ça n'empêche pas, dit-elle, que les deux enfants s'aimaient déjà comme des agneaux qui ont tété la même mère.

Un mois après cette rencontre, M. de Carlepont, qui en avait raconté tous les détails à M de Bière, reçut de celui-ci une lettre dans laquelle on lisait le passage suivant:

"Pas plus que vous, je ne connais et ne me rappelle Mme de la Moriaie. J'ai longtemps interrogé ma mémoire: elle n'a rien répondu. Or, je le sais bien, je suis allé aux informations. Mme de la Moriaie est une personne fort considérée dans son pays. Elle est veuve et passe pour riche. Elle vit dans un château voisin d'Amboise, où elle reçoit, dans la belle saison, la meilleure compagnie. On assure qu'elle tient un noble usage de sa fortune. Elle n'a qu'un enfant, la petite fille que vous avez vue à la Cormeille. Mme de la Moriaie ne montre fort rarement à Paris. Vous savez, à présent, tout ce que je sais......"

Cette lecture achevée, M. de Carlepont enfouit au plus profond de ces catacombes que chacun porte en soi, et où l'on précipite tout ce qu'on veut oublier, le souvenir de la rencontre où Mme de la Moriaie jouait le principal rôle. La Bigorne, néanmoins, en parlait quelquefois et déclarait hautement qu'elle n'aimait pas les personnes d'ancienne qui marchaient dans la maison comme si elles avaient des fers chauds sous les pieds.

Des mois se passèrent: les enfants grandissaient et se développaient. Deux frères ne sont pas plus unis. Il y avait encore des batailles, mais elles ne compromettaient pas la bonne amitié. Henri dans ces courses jeunes et ardentes, Léon avait, le désir de bien faire le débarrassait. On le voyait se battre et épuiser des meilleurs moments, et de plus aux efforts de la vie, la mort pour l'éprouver des grandes villes et du tumulte des foules, songeait à les pousser enfin au delà de Paris. Il y pensait tristement. Ce n'était pas une mince affaire. Se séparer des enfants, ou tant de journées heureuses s'étaient écoulées dans un ciel tranquille, s'était douloureux. Il savait ce qu'il y avait perdu: on ne se connaît ce que l'on trouverait. On pouvait les perdre à Cormeille, y vivre doucement, à l'abri, le laisser pour fairme quelque honnête fille de la province, renoncer aux villes et laisse ce cher Henri pour les gens. Les Carlepont n'ont jamais été des ceux et s'pendre dans la mauche d'une position. Cé ne serait pas déroger, ce serait déchoir. Où éviterait ainsi les secousses et tant de luttes laissant leur sang, leur chair, leur vie, ou traversé les mêmes épreuves de l'âge. Il n'avait pas le moindre désir d'étendre, on devait au contraire, l'éclairer et de fortifier. Réunir dans l'ombre, c'était presque déserter.

Puis le nom qui lui appartenait pas un homme qui devait faire un homme était complété; elle devait être achevée. Il fallait donc entrer hardiment dans la vie, en accepter les luttes et marcher au devant de l'inconnu. Henri était armé pour le combat, Gilbert l'était aussi peut-être; le duc en outre, savait, et son expérience le leur avait bien de sa raison, qu'un bon nom dans un homme aussi longtemps qu'on s'en croit.

Les autres hommes et mêlé son cœur et ses convictions sur une même pour toutes les pensées. La solitude avait beaucoup, au moule à faire la sienne.

—Et ce n'est pas le moins difficile! se disait M. de Carlepont.

Sur ces entrefaites, quatre lignes égarées dans les pages d'un journal tombèrent sous ses yeux. Il y voyait briller le nom de Lanta, et ce nom arrêta son regard.

Ces quatre lignes contenaient ces mots:

"M. B. Morin, notaire à Saintes, fait savoir aux parents de M. Guy Stanislas de Lanta, mort à la Nouvelle Orléans, le 14 octobre 184..., qu'il a une importante communication à leur faire."

M. de Carlepont prit une plume et écrivit rapidement une lettre à M. Morin. La réponse qu'il en reçut le détermina à quitter sur le champ la Cormeille et à se rendre à Saintes. Personne ne le questionna sur les motifs de son voyage qu'il fut important seulement tous les papiers qui pouvaient établir la situation de Gilbert. Bientôt il apprenait que le baron Guy-Stanislas de Lanta avait, par testament olographe, institué pour son légataire universel M. le comte de Lanta, Jean-Louis-Alexis, son petit-neveu, et, à défaut du comte, son plus proche parent. La fortune, liquidée par les soins de l'exécuteur testamentaire, s'élevait à une somme ronde de quatre cent mille francs. M. Morin, dont le nom s'était trouvé dans les papiers de M. de Lanta, originaire de Saintes lui-même, en avait l'état détaillé. Elle était augmentée d'un domaine sur lequel le baron était mort, et dont par un codicille il défendait l'aliénation. Cela représentait encore quinze ou vingt mille francs de rente. Les papiers apportés par M. de Carlepont établissaient légalement les droits de Gilbert. Il fut mis en possession de l'héritage, et le duc prit le soir même le chemin de la Cormeille, pensant à Gilbert et à son fils.

—Voilà mon pauvre Gilbert riche ou à peu près, se disait-il; hier, il était comme un louveteau, né dans une lande. Maintenant c'est un personnage. La toison est venue avec les dents. Va-t-il mordre? va-t-il être tondu?..... mais, quoiqu'il arrive, celui-là, si je ne me trompe, est de la race des êtres qui rebondissent..... Terrassés vingt fois, vingt fois ils se relèvent. Hier, Henri et lui étaient pareils, et tels que deux fruits mûrs suspendus à la même branche. Des premiers pas, voici que la vie fait son œuvre et la fortune les sépare. C'est une épreuve, la première et non pas la moins difficile. Elle leur sera bonne à tous deux, s'ils savent en profiter..... Mais le plus grand péril est pour Gilbert.

A continuer

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 7 septembre

Le marché a été encore moins animé aujourd'hui qu'hier. Il ne s'est rien fait d'important dans les produits de l'ouest, tout aussi peu dans le sucre et la mélasse et, dans le coton, rien qui mérite d'être mentionné. Il y avait, cependant, de bonne heure, des indices de ventes de coton à $1.25 et une intention, de la part des détenteurs, à consentir à une baisse de 10 cents, mais aussitôt après la publication des avis reçus de la Georgie les acheteurs ont disparu de la place et les facteurs ont suivi leur exemple.

Le même manque d'animation s'est fait remarquer dans les cercles financiers. Les banques ont continué de demander ¼ à 1 pour cent de prime des checks sur New York, mais il s'est présenté peu d'acheteurs. Aucune transaction digne de remarque n'a eu lieu en bons. Quelques checks certificats du Trésor des Etats Unis se sont vendus à 8 pour cent d'escompte, c'est-à-dire plus que les détenteurs n'auraient pu en obtenir hier.

Il y a fort peu de change américain sur place. Du sterling dit de première classe s'est vendu à 263½, et une traite tirée par une des banques sur.... Les cours sont devenus tout à fait nominaux après les nouvelles de la Georgie. Les dernières ventes de francs ont eu lieu à 212 à 215, pour le change particulier.

L'or se serait vendu, le matin, à 235, mais dès que les journaux eurent donné les nouvelles, quelques acheteurs auraient accepté 210. Le marché est dans un désarroi tel qu'on ne saurait donner de cotes. Rien dans l'argent.

Nous n'avons aucune vente d'actions à mentionner. Les billets de la banque de la Louisiane ont été un peu recherchés à 55 et ceux de la banque de la Nlle Orléans à 48½ à 55. Les courtiers donnent 25 à 30 cents de ceux des Marchands, et 50 cents de ceux de la Banque du Crescent.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS

Mercredi 7 septembre à 5 heures P. M.

COTON—La demande a été modérée, ce matin, à l'ouverture, et il y avait perspective de transaction à 175 le strictement bon ordinaire—ce qui aurait indiqué une baisse de 10 cents sur le prix le plus élevé—mais les nouvelles de la Géorgie ont complètement suspendu le mouvement: les acheteurs se sont retirés. La seule vente annoncée comprend 14 balles d'échantillons à 150.

PRODUITS DE L'OUEST ET PROVISIONS—Le marché a été très calme aujourd'hui et il n'y a eu aucun changement valant la peine d'être cité. Les acheteurs ont fait des demandes pour de la farine et les vendeurs se sont montrés disposés à opérer aux prix d'hier, mais avec une différence dans leurs vues, de sorte que les ventes se sont bornées à 90 barils de vieille superfine à $14½, 100 de bonne extra à $15 50, 300 barils de choix à $15 75 et 200 à $15 75 le baril. Un lot de 50 tierçons de saindoux de l'Ouest, baril renderé vendu à 23 cts la livre—baisse de 1½ ct, et 510 barils de maïs en épis, à coulée à $1 10 le baril. Environ 3000 balles de foin de l'Ouest ont changé de mains, durant la semaine dernière, à $52 le tonneau pour des lots de ronde et $55 pour de petits lots. 200 balles de foin de l'Ouest vendues au lots, aujourd'hui, à $55 le tonneau. Nous sommes informés qu'il se fait quelques demandes de sucre, demande qui va probablement, absolument à la vente de quelques ... Les pommes de terre se vendent ... 100 barils de pommes vertes à $7 le baril et ... de l'Ouest de ... La beurre ... d'Ouest et ... le fromage ... Rien de plus à annoncer.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 7 septembre 1864

Arrivés hier, 34 bœufs, 40 veaux et 27 vaches—Vendu, 60 bœufs, 40 veaux et 7 vaches. A vendre, 110 bœufs, 60 cochons, 375 veaux et 70 vaches.

Bœufs de l'Ouest, 1re qualité, par liv. net.	22 cents
Bœufs de l'Ouest, 2e qualité, par liv. net	14 à 16
Bœufs de l'Ouest, 3e qualité, par tête	8 à 10
Bœufs du Texas, 1re qualité, par tête	75
Bœufs du Texas, 2e qualité, par tête	50
Bœufs du Texas, 3e qualité, par tête	25
Bœufs du Texas, qual. inférieure, par tête	30
Cochons, gr	12 à 14
Moutons, en bois, par tête	5 00 à 6 00
Va. avec à lait, par tête	60 à 100 00
Veaux, par tête	8 00 à 15 00
Veaux de qual. par tête	15 00 à 25 00
Veaux de lait	10 00 à 18 00

Un service funèbre sera célébré VENDREDI, 9 septembre, à 7 heures, à l'église St. Augustin, en mémoire de feue Dame EULALIE FAVENDE. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

8 sept

Sociedad Ibera de Beneficencia Mutua

Los socios se reunirán hoy, a las cinco en punto de la tarde, en la casa mortuoria, calle de la Esplanada entre Rampart y Burgundy, para acompañar a su ultima morada los restos del finado Socio Dn. FELIX PERCY.

Nueva Orleans, setiembre 8 de 1864.

De orden del Presidente.

FERNANDO FUENTES,
Secretario Tesorero

Décédé hier, FELIX PERCY, âgé de 30 ans. Les amis et connaissances des familles Percy, Vinson et Fernandez sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu cette après-midi, à quatre heures et demie. Le corps est exposé à sa dernière demeure, rue de l'Esplanade, entre Bourgogne et Rempart.

Décédé, mercredi, septembre, à 5 heures du matin, à l'âge de 7 ans, GEORGE A. PYNCHON, depuis nombre d'années résident et négociant de cette ville. Ses amis sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu CE MATIN, 8 septembre, à dix heures. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Dumaine, No. 74.

Décédée, le 7 du courant, à 3 heures du matin, Mme Veuve MARIE LOUISE BERRAU, âgée de 47 ans. Ses amis et connaissances et ceux de feu son mari, Juan Ferras, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu CE MATIN 8 septembre, à neuf heures. Le convoi partira du No ... de la rue Claiborne.

ATTENTION.

... vend du whisky du plus ... à ... heures du ... magasin No ...

THEATRE DE L'OPERA.

GRAND CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL par JACQUES OLIVERA ... Les portes seront ouvertes à 7 heures ... MM Bernard ... Abraham ... Herbert ...

M. et Mme CHARLES BOURNIQ arrivés récemment de Bruxelles ... Texas ... M ... J. T. & W. Tree ...

MARCHANDISES

POUR LE MARCHE MEXICAIN.

L. H. RICHARD, importeur.

76............Rue Canal............76

OFFRE A VENDRE au drawback les marchandises suivantes en dépôt.

Indiennes anglaises,
Cotonnades,
do blanc,
Mousselines ...,
Jaconats blancs,
Nansouks blancs,
Coton blanc 14-1 pour draps
Toiles imprimées pour chemises,
Fils ...

Aussi, en magasin et à vendre au prix d'importation

Indiennes françaises,
do ...,
Cotons blancs 4/4,
do blancs "Mataparam"
Brin écru mousquetaire,
Flanelle française superbe,
Flanelle "Havre" bleu et rouge.
Mozambiques français
Brillantés blancs,
Victoria Lawns,
Tarlatannes blanches
Mousselines suisses
Toiles d'Irlande,
Mouchoirs batiste pour hommes et femmes,
Mousselines de laine couleurs et ...,
Alpagas noirs,
Mohairs gris
Barèges vert, bleu, brun, noir, pour voiles,
Crêpes noirs et blancs,
Rubans satin noirs et blancs
Velours Hernani, de soie,
Taffetas et Gros du Rhin noirs
Ombrelles fantaisie,
Parasols taffetas unis,
Eventails français,
Festons et bandes brodées,
Mitaines en brodé,
Chaussettes coton, anglaises,
Poudre de riz française. 21 août—15 (M. L L 2)

A. EGE, FACTEUR DE PIANOS.

A l'honneur d'informer le public et ses amis qu'il continue, comme par le passé, à accorder et réparer les pianos. Les ordres laissés rue Ste Anne No 45, près Bourbon, seront exécutés dans le plus bref délai.

7 sept—6 f

Porc mess.

DEUX CENT CINQUANTE barils porc mess, en magasin et à vendre par E. S. KEEP,
7 sept—3f Rue Poydras, No 64.

J. M. J.

ACADEMIE DE St VINCENT.

Jefferson City, Lne.

Sous la direction des Frères des Ecoles Chrétiennes.

PROSPECTUS.

CETTE Institution, admirablement située sur l'Avenue Napoléon, entre les rues Magazine et Camp, n'est surpassée par aucune autre de l'Etat sous le rapport de la salubrité et de la beauté du site. Ayant une vaste cour plantée de beaux arbres, elle offre tous les avantages désirables pour le développement physique des élèves qui y reçoivent une éducation brillante et solide.

Le grand nombre d'élèves admis dans l'Etablissement dans le courant de la session dernière a forcé le Directeur d'augmenter le personnel des professeurs.

Le système de gouvernement est ferme et bienveillant, mais doux et paternel. Chaque élève est tenu de se conduire en gentilhomme. On a recours aux meilleurs moyens pour exciter chez les élèves une louable émulation. L'instruction religieuse des enfants catholiques et l'objet d'une stricte attention, mais les élèves de toutes les dénominations sont admis dans l'institution et leurs opinions religieuses sont respectées. On s'occupe spécialement des études commerciales.

Conditions.

Les paiements se feront d'avance.

Classes des enfants, par mois	$ 3 00
préparatoires	4 00
supérieures et commerciales	5 00

Prix extra.

Musique, piano, violon, flûte et autres instruments à vent, les langues, excepté le français et l'anglais.

Cours d'études.

CLASSES PREPARATOIRES.

CLASSES DES ENFANTS—L'épellation, la lecture, l'anglais, le français, l'écriture, les tables d'arithmétique et les chiffres.

CLASSES INTERMEDIAIRES — En outre des susdites études, la géographie, la grammaire anglaise et la grammaire française ou le Cours de Fasquel, l'arithmétique intellectuelle et pratique, l'histoire sacrée, la déclamation, la musique vocale et instrumentale.

CLASSES SUPERIEURES ET COMMERCIALE. — L'écriture, le style épistolaire, la tenue des livres, la composition anglaise et française, Cours de Fasquel, la rhétorique, la géographie, l'usage des globes, l'astronomie, l'histoire, ancienne et moderne, la physique, l'algèbre, mixte et pure, la géométrie, la trigonométrie, l'arpentage, le calcul différentiel et intégral, le dessin, l'économie, l'aquarelle, la perspective et l'architecture, la musique vocale et instrumentale.

5sep—6f FRERE JEREMY, Directeur.

AVIS.

LE Dr BIANGRINI étant revenu d'Europe offre, comme par le passé, ses services professionnels aux citoyens de la Nlle Orléans.

Consultations tous les jours, rue Dauphine No 213, près de la rue Dumaine. Sept—6f

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

BUREAU DES ASSESSEURS.

Hôtel de Ville, 13 août 1864.

LE BOARD DES ASSESSEURS de la Nouvelle Orléans ayant achevé ses tableaux d'assessement pour l'année 1864, et des copies de ces tableaux ayant été remises au secrétaire du Board, salle No 15 de l'Hôtel de Ville, les habitants et les propriétaires de la dite ville de la Nlle Orléans pourront voir les assessements, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, tous les jours, les dimanches exceptés, pendant trente jours, à partir du 15 courant.

Le Board des Assesseurs donne en outre avis qu'il se réunira à son bureau, salle No 15 de l'Hôtel de Ville, de 9 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, les 19, 20, 21, 22 et 23 septembre prochain, pour revoir ces assessements, à la demande de quiconque se croira lésé.

N. S. TOREY,
Secrétaire du Board des Assesseurs.

LUNETTES PERDUES.

Il a été perdu mardi, 6 courant dans le trajet de la Cathédrale à l'Asile des Veuves, 3me District, une paire de lunettes montées en or, et renfermées dans un étui en peau avec le nom de M. Schmoll. Une récompense de $5 sera donnée à la personne qui les rapportera au bureau de l'Abeille. Sept—3

ON DEMANDE

UN JEUNE HOMME pour travailler dans une pharmacie. S'adresser au No 15 rue Royale. Sept—3f

DEMANDE DE CHAMBRES GARNIES.

DEUX messieurs demandent des chambres garnies dans une famille française. Ils préféreraient qu'elles fussent dans la partie inférieure de la rue des Remparts ou de la rue ... S'adresser, par lettre, à la boîte à serrure No 3/2 du Bureau de Poste. Sept—3

CAFÉ—400 sacs café Rio, Laguayra, St. Domingue et Java, à vendre par R. J. HART & CO., rue Tchoupitoulas, Nos 73 & 75.

SEL DE SOUDE—... tierçons, à vendre par R. J. HART & CO., Rue Tchoupitoulas, Nos 73 et 75

Les Steamers de L'Atlantic Mail Steamship Company.

L'ARIEL ET LE CHAMPION

Se relieront à New York

Aux steamers du General Trans Atlantic Company, de New York au Havre,
LE WASHINGTON ET LE LAFAYETTE, comme suit

DEPARTS de la NLLE ORLEANS

Sept. 1er ARIEL
18 CHAMPION
Oct. 2 ARIEL, avec les passagers pour le Havre, devant partir de New York le 12 octobre.
16 CHAMPION
30 ARIEL, avec les passagers pour le Havre, devant partir de New York le 9 nov.
Nov 13 CHAMPION
27 ARIEL, avec les passagers pour le Havre, devant partir de New York le 7 déc.
Déc 11 CHAMPION
25 ARIEL, avec les passagers pour le Havre, devant partir de New York le 4 janv.

Et ainsi de suite, toutes les deux semaines.

DEPARTS DE NEW YORK

Août 17 ARIEL.
Sept. 7 CHAMPION, avec les passagers du Havre, du ...
21 ARIEL
Oct. 5 CHAMPION, avec les passagers du Havre du ... sept.
19 ARIEL
Nov. 2 CHAMPION, avec les passagers du Havre du ...
16 ARIEL
30 CHAMPION, avec les passagers du Havre du ...
Déc. 14 ARIEL
28 CHAMPION, avec les passagers du Havre du ...

Et ainsi de suite, toutes les deux semaines.

D. DE GOICOURIA & CO.
11 août Rue Poydras No ...

POUR NEW YORK
—directement—

Jour de départ, JEUDI, 15 du courant, à huit heures du matin.

Le steamer neuf ... EMILY B. SOUDER ... partira de son wharf, au pied de la rue ...

Pour fret ou passage, s'adresser à WARNEKEN & CO., agents.

Le paquebot à vapeur STAR ... part tous les ... pour BATON ROUGE ...

JOHN L. TITUS.

Le MITTIE STEPHENS ... BATON ROUGE ...

MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS ...

J. A. RICHARD.

AVIS AUX PASSAGERS

Avis aux passagers pour la Havane.

Le magnifique trois-mâts ... BELLA CUBANA ... MARDI PROCHAIN ...

POUR LA HAVANE ...

POUR MATAMOROS ... J. H. WILDER ...

POUR TAMPICO ... ANTONITA ...

POUR MATAMOROS ... ANGELINA ...

S. FERNANDEZ & Co.

POUR VERA CRUZ ... BENJ. WILLIS ...

CORNIBE & LEBLANC ...

AVIS

LE bureau du Cinquième Juge de Paix a été transporté à l'angle des rues Esplanade et Moreau au United States Hotel ...

M. WEISHEIMER, 5me Juge de Paix

Demande de Nourrice.

ON demande une bonne nourrice sans enfant ayant du très bon lait. S'adresser au No 362, rue Royale, entre Hôpital et Quartier. 3 sep—3f

Laine et Matériel à Papier

En bon état, et pouvant être expédié, à vendre par

A. P. DUNBAR,
Sep—6f Rue de la Commune, No. 47.

AVIS

UN DOMESTIQUE DE SALLE A MANGER, homme ou femme, bien recommandé, trouvera un emploi permanent en s'adressant au No 41, rue de ... Sep—3f

ON demande de suite plusieurs commis-vendeurs connaissant parfaitement la Mercerie et Articles de Paris. De bonnes recommandations sont exigées. S'adresser au No. 157 Rue du Canal, entre ...

PIANOS A VENDRE.

On offre de vendre, pour cause de départ, deux beaux PIANOS, ... rue Royale, No ...

Moulin à coton de Carver.

LE soussigné vient de recevoir un assortiment complet des célèbres moulins à coton de Carver, de 50 à 60 scies, avec les derniers perfectionnements ...

A vendre par AARON HOBART Jr.,
24 juin—3m 40, rue St Charles.

MACHINE A COUDRE DE WHEELER & WILSON

Nouveau perfectionnement important

L'attention du public est appelée sur un perfectionnement des MACHINES A COUDRE DE WHEELER & WILSON ... par D. W. C. PECK. 30 sont 1m Carondelet, No 3 près Canal

LONDON & DOCK BRANDY.

E. ROGER & CO.
No 45 et 47, rue de la Vieille Levée.

1300 caisses London Dock Brandy.

Pour être vendu à l'amiable. Sept—6f

Aux planteurs de coton;

LE moyen le plus prompt, le plus efficace et le plus économique pour détruire les CHENILLES et autres parasites du coton, consiste tout simplement à répandre sur les plants une petite quantité de chaux en poudre, le matin pendant la rosée ...

On peut se procurer, à très bas prix, de la chaux de coquilles, pulvérisée exprès, à la fabrique de chaux de J. M. CESSAC, promenade Carondelet (Vieux Bassin) 265, Nlle Orléans.

L. E. MARCHAND, IMPRIMEUR
302...... Rue de Chartres 302
Entre Ste Anne et Dumaine.

LA GRANDE CLAIRVOYANTE
Madame LA BLANCHE,

CETTE merveilleuse et célèbre clairvoyante a établi sa résidence au No 102 de la rue Bienville, entre les rues Bourbon et Dauphine. Le don extraordinaire de seconde vue la met à même de découvrir, sans jamais se tromper, le siège du mal et de prescrire le remède. La guérison est certaine ...

Mme LA BLANCHE s'est acquis à la Nouvelle Orléans une réputation dont elle peut être fière à juste titre ...

Prix modérés pour les dames et pour les messieurs.

La résidence et le cabinet de Mme La Blanche sont dans la rue Bienville, No 102, entre les rues Bourbon et Dauphine, à deux îlets au-dessus de la rue du Canal.

LE TESTAMENT DE PERSE,

porte toujours bonheur à la personne qui l'a ...

PLUS DE DISTANCE!
DIVINATION! PREDICTION
PAR MADAME ADAH,

Cartomancienne parisienne et élève de Mlle Lenormand. Heures de consultation, de 10 heures du matin à 5 heures de l'après-midi.

No 95, rue St. Louis

Avances en argent.

Des avances libérales en argent seront faites sur de marchandises approuvées, consignées à mes amis, MM. SPOFFORD, TILESTON & CO, à New York.

J. REID.
No 63 Carondelet.

VENTES A L'ENCAN

Meubles Meubles
PAR McCERREN & LANDRY

Il sera vendu à l'encan, jeudi huit ... à onze heures ... Masonic Hall ...

Bombazine noire mérinos français, mozambique, toile d'Irlande.

PAR Wm P. VINCENT, encanteur

Il sera vendu ... 25 pièces ... mérinos ... toile d'Irlande ...

PAR R. SCOTT, encanteur.

JEUDI, septembre ... 150 caisses sucre ...

VENTE PEREMPTOIRE DE
CHARBON—CHARBON
1000 tonneaux Charbon Cumberland à l'encan

PAR MONTGOMERY & BROS.
R. T. MONTGOMERY, encanteur.

Foin—Foin
510 balles foin de choix de l'Ouest à l'encan

PAR MONTGOMERY & BRO.
R. T. MONTGOMERY, encanteur.

Livres et meubles.
PAR S. GUINAULT, encanteur.

Jolie propriété sur la rue Craps
PAR S. GUINAULT, encanteur
Bureau ... Bienville et Passage de la Bourse

Vente d'une belle vacherie pour cause de départ
PAR S. GUINAULT, encanteur

Bernard Turpin,
ENCANTEUR
ET
NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE,
No 93 rue de la Vieille Levée

A VENDRE

Articles pour Modistes.
Wm DAUPHIN.
66......Rue de la Douane......66

GROCERIE A VENDRE
Pour cause de départ.

MALADIES.

Dépuratif, Pommade, Injection et Poudre du Dr VERGE.

TOUTES ... VERGE ... GAUDOZ ...

Restaurant St-Louis
Tenu par HENRI BARTHE,
Rue St-Louis, No 77, entre Royale et Bourbon.

Chambres garnies pour habitants.
Salons pour noces et repas de famille

PRODUITS DE L'ILE DE CUBA
En Douane et en magasin

329 ...

TRANSFERT DE MAGASIN.

L. LEVY, établi pendant dix ans au coin des rues Toulouse et Chartres, vient de transporter son magasin au coin des rues Canal et Camp. Il a accru son stock ... DIAMANTS, MONTRES ET BIJOUX ...

M. LEVY annonce particulièrement qu'il paie les prix les plus élevés pour les diamants et le vieil or et argent. Il répare également avec soin les MONTRES ET BIJOUX et n'emploie que de très bons ouvriers.

BOTTES ET SOULIERS

6000 paires Bottes Russet.

Brodequins noirs pour habitations

A. TIRRELL & CO,
SUCCESSEURS DE TIRRELL & BATES
FABRICANTS et marchands en gros de BOTTES SOULIERS et BRODEQUINS, No ... rue des Magasins, entre Commune et Canal.

Chemin de fer Pontchartrain.
Arrangement de printemps et d'été

Pour le Lac, aller et retour, le même jour, 25 cents.—A la station de Gentilly, 15 cents pour aller et autant pour retour.

G. PANDELLY, Surintendant.

SIGN OF THE BRONZE PEN
FRANCIS BOUVAIN
THE BRONZE PEN
BOURBON ST. N.O.
A LA PLUME DE BRONZE

PAPETERIE ET IMPRIMERIE.

Papiers et Articles de Bureaux, en tous genres, EN GROS ET EN DETAIL, à des prix qui défient toute concurrence.

REGISTRES DE COMMERCE

TOUT FORMAT ET EPAISSEUR,
RELIURE—REGLURE
Commission et importation directe.
FRANCIS BOUVAIN,
PAPETIER ET IMPRIMEUR,
82, rue Bourbon, entre Bienville et Conti.

P. S. SANCHEZ,
Marchand commissionnaire,

A l'embouchure de la rivière Rio Grande. Il s'occupe de l'achat et de l'expédition des marchandises.

VENTES A L'ENCAN.

Linge fait, chapeaux, bretelles, souliers, brodequins et fourchettes plaquées.
PAR E. ROGER & Co.
JOSEPH HOLT, encanteur.

Un grand assortiment de linge fait
400 douzaines chapeaux pour hommes et enfants.
100 douzaines ... plaquées
150 caisses ... souliers et brodequins.

Chocolat, café, whisky, sucre, &c.
PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.

Haricots blancs, épices, beurre, saindoux, café moulu, sardines, blanc de céruse.
PAR F. F. TRINCHARD

Chandelles Star! Chandelles Star!
PAR D. L. MORPHY, Encanteur.

Marchandises sèches, habillements, chapeaux, &c.
PAR GABRIEL LEAUMONT

Terrains de prix et améliorés, dans le Troisième District

Succession de Jacques Caravanes—Douzième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 20,...

PAR. E. M JACOBS, encanteur.

VENTES JUDICIAIRES.

Succession de feu Charles C. Gaines

ALFRED SHAW, Shérif de la paroisse d'Orléans

QUATRIEME Justice de Paix ...

A LOUER

... SAMUEL M TODD.

INSTITUTION LOCQUET

Pensionnat et Externat de jeunes Demoiselles
Rue du Camp No ...

INSTITUT ST-CHARLES.

Pensionnat et Externat pour les Demoiselles.

L'OUVERTURE des classes aura lieu, dans cette institution, LUNDI prochain, 1er septembre ...

LOUISIANA ACADEMY.

Institution dirigée par M. A. Ferrier

PENSIONNAT ET EXTERNAT

Pour les jeunes gens, Rue Hôpital, No ... entre Dauphine et Bourgogne.

JEFFERSON ACADEMY,

Rue Bourbon No 43, Nlle-Orléans.
DIRIGEE PAR Mr G. J. LORD.

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme DERON,
373......RUE DAUPHINE......373.

TABAC EN FEUILLES,

VENANT d'être reçu par le steamer "Yazoo," arrivé de New York—
Tabac du Connecticut, de la dernière récolte, pour capes et tripes.
Tabac New York State, dernière récolte, pour capes ...
BORNIO & BROTHER
Rue Gravier, No 34

NOUVEAU CHANTIER DE BOIS
H. L. STEVENSON,

Au coin des rues Calliope et Foucher, près la rue des Magasins.

DOCTEUR HUARD,

De la Faculté de Médecine de Paris

OFFRE ses services au public de la Nouvelle-Orléans. DOMICILE—... rue St Louis et Toulouse.
CONSULTATIONS—de 11 heures à midi

SOUFRE SOUFRE SOUFRE

Soufre cristallisé, de qualité supérieure

CUBACHS & ODDEN,

Conservez vos Dents.

J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN DENTISTE,
166, RUE DU CANAL,

Chapeaux! Chapeaux
23, Rue des Magasins, 23.

LE soussigné offre à vendre aux citoyens de la Nouvelle Orléans un très beau choix de chapeaux français et américains ...

F. W. BENEDICT.

EAU DE VIE—... Jas Hennessy, ... Rob Robinson & Co. ...
EUG. ROCHEREAU & Co.
16 et 18, rue St Louis

HUILE D'OLIVE—... J. Piaguiol ...
EUG. ROCHEREAU & Co.

A LOUER.

Le haut de la propriété rue St. Louis, entre Chartres et Levée, No 17.
Livraison au 1er octobre prochain.
S'adresser chez F. A. Ducros, rue Commune
3 sept—6 F. A. DUCROS.